

COMMISSION DE GESTION 2019  
RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION  
*URBANISME, CONSTRUCTIONS ET MOBILITE*  
(URB)

---

Objet : **GESTION 2019**

Madame la Présidente, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers

La sous-commission de gestion "Urbanisme, constructions et mobilité" est composée de Mme Martine Rochat, membre, et M. Marc Tissot, président-rapporteur.

**RENCONTRES, VISITES ET ENTRETIENS**

La sous-commission a pris part à trois séances.

**Vendredi 13 mars, 15-16h30, hôtel de ville.**

Rencontre avec M. Eric Züger, municipal en charge du Dicastère "urbanisme, constructions et mobilité", et Mme Anouk Paltani-Baumann, cheffe de service.

**Mardi 26 mai, 16h30 – 17h30, Chantier de Beausobre V,**

Avec M. E. Züger, Mme A. Paltani-Baumann, M. Yann Miszczyk, architecte chef de projet, M. Thierry Juillerat, chef de chantier-direction des travaux, M. Laurent Métrailler, responsable de chantier.

**Mardi 9 juin, 16h00 17h00, hôtel de ville,**

M. E. Züger, Mme A. Paltani-Baumann, pour les vœux

---

Notre première rencontre nous a permis de passer en revue rapidement le fonctionnement et les activités du dicastère, sans visiter les lieux toutefois. L'entretien a, en effet, été écourté, du fait de la situation sanitaire et de l'annonce, ce même jour, du programme de mesures anti-pandémie, adoptées par le Conseil fédéral. Pour mémoire, une séance extraordinaire de Municipalité était agendée le soir même pour l'adoption de dispositions, applicables à l'administration et à la population.

Nous remercions néanmoins vivement M. Eric Züger et Mme Anouk Paltani-Baumann pour la disponibilité dont ils ont fait preuve dans ce contexte difficile et inédit.

Nous avons, ce jour-là, passé en revue les dossiers essentiels traités en 2019 par la direction URB. 2019 a été, en substance, une année d'intense activité, avec de nombreux et importants thèmes à l'ordre du jour.

**1. PPA Parc des Sports en question**

En premier lieu, le PPA Parc des Sports, adopté par le Conseil communal le 21 juin 2019 et approuvé par le canton le 28 novembre de la même année.

Sans évoquer la problématique du référendum, qui n'est pas de la compétence de la commission de gestion 2019, nous avons interrogé nos interlocuteurs sur ce point : tout a-t-il été fait, en termes de processus participatif, au cours de l'élaboration du projet, afin de prévenir une telle issue ?

Réponse de M. E. Züger et de M. A. Paltani-Baumann, oui : tout a été fait en la matière comme cela a été le cas pour d'autres projets urbanistiques morgiens. La direction a ainsi travaillé en concertation avec les utilisateurs potentiels, en l'occurrence les clubs sportifs et le théâtre des Trois Petits Tours. Tous ont contribué à la rédaction des cahiers des charges. Les milieux concernés ont eu la possibilité d'émettre des propositions. Le projet finalement retenu leur a été soumis encore une dernière fois.

Anouk Paltani-Baumann admet toutefois "qu'il a peut-être manqué un volet grand public. Ce sont des choses qu'on ne voit qu'avec le recul."

## 2. Constructions scolaires

Les constructions scolaires ont également pesé lourd dans l'agenda du dicastère URB, avec plusieurs bâtiments, objets d'études, à des degrés divers d'avancement. En sus du pôle culturel et sportif de Beausobre, qui a donné lieu au vote, par le Conseil communal, de deux crédits de CHF 18 500 000.00 et CHF 18 900 000.00 francs l'an passé, URB a planché sur la réalisation de la future école Jacques-Dubochet dans le futur quartier des Halles.

Si le délibérant a octroyé un montant de CHF 1 750 000.00 pour des études préliminaires pour le collège de la Gracieuse, un spécimen de l'architecture CROCS des années 1970, selon M. Eric Züger, "un gouffre énergétique du fait de sa surface de façades, impliquant une consommation qui devra être grandement abaissée, aucune option n'est prise à ce jour, quant à une rénovation ou une démolition." En termes de priorité, l'accent est mis, de fait, sur la démolition-reconstruction du complexe scolaire de Chanel. Qualifiée d'imminente ce 13 mars, la mise à l'enquête coïncidera, en fait, avec la rédaction du rapport de la sous-commission. Le choix des modalités du projet résulte d'une pesée d'intérêt. Ainsi, les fondations sont conservées, même si l'on construit à neuf. Dans un souci de développement durable, ce qui peut être réutilisé le sera : la chaudière, neuve, est conservée, l'ancien abri PC souterrain collectera les eaux de pluie, réinjectées dans le réseau sanitaire et les WC. La toiture de la salle de sports sera recouverte de panneaux solaires. La ventilation des locaux sera assurée par l'ouverture nocturne des fenêtres et des impostes, complété par un système d'alarme réagissant au taux de carbone dans l'air.

A rappeler que les travaux impliqueront la suppression de 42 parcelles des jardins familiaux adjacents. Cette perte, en termes de surfaces et de biodiversité, pour le quartier et pour la Ville, nous amène à déposer le vœu suivant.

**Vœu N° 12 - 2019 :** *Que la Municipalité recherche une solution pour assurer la pérennité des jardins familiaux de Chanel, en déplaçant les 42 parcelles supprimées en divers endroits : par exemple et pour partie à la Gracieuse, la Vogéaz, la Longeraie ou autre.*

La construction du collège Jacques Dubochet va bon train, au moment de notre première rencontre à URB. Il restera à la COGEST 2020 de se pencher sur les conséquences, sur le chantier, de la période COVID-19, se traduisant par un report de la mise en service à début 2021. En tout cas, les travaux font l'objet d'un suivi constant. Le 13 mars, on en est au stade des finitions du second œuvre (électricité, etc). Murs et bâtiments sont hors d'eau. Un léger retard est relevé dans le cas du mobilier. La Municipalité en est au stade de l'analyse des retours d'offres. Nous n'avons pas eu cependant accès à des images d'illustration.

URB a également concrétisé un concept de marches exploratoires, en réponse au postulat PSIG ; "femmes en marche, un autre regard sur l'espace urbain".

Orientées d'abord sur la sécurité des femmes en ville, découlant du texte d'Aline Dupontet, celles-ci ont été étendues à une population élargie, personnes à mobilité réduite et enfants, selon la volonté de la direction. Quatre marches se sont déroulées en septembre, en journée et en soirée. Elles ont été précédées par des ateliers de réflexion, qui pour les femmes, au-delà de la circulation dans l'hyper-centre, ont fait surgir des lieux tels le Parc des Sports et le Parc de l'Indépendance.

Seul bémol à observer, la participation modeste, de l'ordre de 6 personnes à une vingtaine (un groupe d'enfants). Explications avancées par M. E. Züger et Mme A. Paltani-Baumann : des conditions météorologiques peu favorables et des manques au niveau de la communication sur une démarche innovante à Morges. Tous deux se réjouissent cependant de l'intérêt des participant/es.

## 3. Capitainerie du nouveau port

La nouvelle capitainerie du port du Petit-Bois, inaugurée le 12 juin 2019, fonctionne à satisfaction des navigateurs utilisateurs. Nous n'avons pas obtenu, en revanche, d'explication, sur les motivations du départ du chef de projet, durant la phase de réalisation. Le Municipal, M. E. Züger nous a renvoyés, sur ce point, à la clause de confidentialité usuelle.

#### 4. Mobilité

La mobilité sous tous ses aspects a elle aussi considérablement occupé la direction URB et a donc retenu également toute notre attention. Le volet mobilité du Plan directeur communal transmis au canton en janvier 2019 a transité au long de l'année entre les divers services cantonaux concernés, avant son retour à Morges en novembre. Jugé conforme, le dossier n'a donné lieu à aucune demande de révision. La direction a apporté, de plus, son soutien à l'action Saturday Bus, initiée par les MBC. Axée sur la distribution de sacs à courses, vendus au prix de 25 francs/ pièce, elle visait à promouvoir, auprès du public, l'utilisation des transports publics, en l'occurrence les lignes TPM urbaines 701, 702, 703, 704 et 705 pour se rendre au marché le samedi. 400 sacs, soit 85% du stock, ont été écoulés au grand marché d'automne, sur Facebook et dans les greffes des communes voisines. Aucune reconduction de cette initiative ponctuelle, qui s'inscrivait dans le cadre de la Semaine de la mobilité, n'est envisagée pour l'heure.

#### 5. Politique d'attribution des arrêts de bus

En marge de la problématique de la desserte de la Grosse-Pierre et de la suppression de l'arrêt TPM du chemin du Rossignol, dans les hauts du quartier, en lien avec le chantier maintenant terminé de l'hôpital, nous nous sommes penchés également sur la politique d'attribution des arrêts de bus. En gros et pour faire simple, ces questions sont étudiées en concertation entre URB et la compagnie privée de transports Morges-Bière-Cossonay, s'agissant des développements futurs du réseau et de solutions aux problèmes ponctuels. Concrètement, la direction URB est associée à l'élaboration de la planification de l'offre jusqu'à l'horizon 2030. La direction a donc été consultée lors de la restructuration, en 2018, de la ligne 701, suite à la multiplication des plaintes des usagers, eu égard essentiellement à des retards chroniques, et de la création de la nouvelle ligne 704, entre Echichens et le Casino.

Dans le cas de Rossignol et Grosse-Pierre, nous nous sommes étonnés de la suppression du premier, alors que le nouveau quartier du Crêt, sur le territoire de la commune d'Echichens, dispose de son arrêt propre.

Comme l'explique M. Eric Züger : "nous avons eu des discussions nourries avec la Municipalité d'Echichens. L'explication peut se résumer à qui paie et combien ?" La création d'arrêts met, en effet, en mouvement lourd et compliqué : toute demande doit répondre aux impératifs de gestion, par les MBC-TPM, en termes d'organisation du réseau et de fréquentation. Pour la mise en œuvre, l'accord unanime des communes membres, qui se partagent les coûts en fonction d'une clé de répartition basée sur les populations respectives, est nécessaire. Ainsi, Morges finance, à elle seule, CHF 3,3 millions de sur un budget global de l'ordre de près de 12 millions pour 2020, les contributions des communes plus modestes s'étageant entre CHF120 000.00 et CHF 800 000.00.

Nous avons examiné avec M. E. Züger et Mme A. Paltani-Baumann, les solutions envisageables au problème posé par la desserte de la Grosse-Pierre.

Plusieurs fois évoquée, la variante faisant passer les bus par le chemin de la Brume s'avère peu réaliste, techniquement, parce que supposant un renforcement et l'adaptation de la chaussée à des véhicules lourds.

Nous avons proposé qu'au moins l'arrêt actuel de la Grosse-Pierre, abondamment emprunté aux heures de pointe et dénué de tout confort, soit doté d'un abri. Pourquoi, par exemple, ne pas utiliser l'agencement de l'ancien arrêt de la Grosse-Pierre, utilisé, pour l'heure, par les seuls lecteurs de la cabine à livres voisine ?

M. E. Züger se montre sceptique, craignant que cela ne donne l'impression d'une solution définitive. Nous choisissons, dès lors, d'en faire un vœu.

**Vœu N° 13 - 2019** : *Que la Municipalité étudie la possibilité d'offrir un véritable arrêt de bus, doté d'un banc et d'un couvert, à la population du quartier de la Grosse-Pierre, sur la ligne 704, direction centre-ville, en réutilisant éventuellement le mobilier urbain de l'abri désaffecté, voisin de la cabine de téléphone.*

#### 6. Effectifs et mutations au sein du dicastère

De nos entretiens, il ressort que la grosse année 2019 a été difficile au niveau des effectifs de la direction URB. Avec un total de 10 postes fixes, celle-ci doit faire face, en effet, au départ de quatre collaborateurs. En premier celui du chef de projet de la capitainerie du Nouveau-Port. Depuis une dizaine de mois également, on cherche à recruter un/e adjoint/e au/ à la cheffe de service, en vain. Si une urbaniste auxiliaire a été engagée en 2019, le besoin se fait sentir, en outre, d'un professionnel chevronné. A relever également le départ annoncé, après cinq ans à Morges, de la cheffe de service.

Pour tempérer ce bilan préoccupant, il est à noter qu'une relève arrive, avec deux personnes engagées au 1<sup>er</sup> juillet 2020, dont le successeur de Mme Paltani-Baumann et une troisième pour la rentrée d'août. M. E. Züger et Mme A. Paltani-Baumann admettent que ce contexte a pu impacter la vie quotidienne du dicastère. En conséquence des problèmes de santé du chef de projet du chantier de Beausobre, Mme A. Paltani-Baumann avoue qu'elle et le municipal ont connu une surcharge momentanée. "L'urbanisme est un travail au long cours, mais il y a aussi des cas d'urgence. Nous avons fait notre possible pour ne pas surcharger l'équipe, mais à priori, 2019 risque de faire mine de hors-d'œuvre par rapport au plat de résistance de 2020".

## **7. Développement de la Ville**

A part le PPA Parc des Sports, on citera encore l'entrée en force du PPA de La Baie. Les études pour la renaturation des rives du lac et de la Morges, en complément au PPA se sont poursuivies. L'année s'est achevée, enfin, avec la mise à l'enquête du Plan général d'affectation (PGA) de la Ville de Morges. Un énorme morceau, qui, hors mandat de la COGEST 2019, s'avère des plus chronophages pour le municipal et la cheffe de service qui, depuis le début de l'année, reçoivent, en entretien individuel le plus souvent, un nombre d'opposants se chiffrant en plusieurs dizaines.

## **8. Visite du chantier de Beausobre V**

Au sortir de la période de semi-confinement, nous reprenons contact avec la direction URB, en vue d'effectuer une visite du site de Beausobre V. Retour à une situation plus ou moins normale oblige, nous échappons à Skype et nous nous retrouvons sur le chantier, le 26 mai. En sus du Municipal et de la cheffe de service, nous sommes accueillis par une brochette de responsables (voir liste en page 1). Dûment équipés du casque, du gilet et des chaussures de sécurité, nous entamons un circuit, au cours duquel nous bénéficions d'explications claires et détaillées, de la part, en particulier, de Laurent Métrailler, responsable de chantier, et du municipal. Nous découvrons, ainsi, les premières esquisses de la halle multifonctions, entre le rez-de-chaussée, appelé à abriter l'espace modulable des foyers, idem, à l'étage, l'ébauche de l'ellipse élégante de l'escalier central. Côté sud, la salle qui hébergera les débats du Conseil communal, est encore dans les limbes, mais, nous promet-on, "nous siégerons au niveau du sommet des arbres, avec vue sur le lac et les montagnes". On nous présente aussi le local technique, qui occupera, en sous-sol l'espace ancien, entre la salle de sports, le théâtre et le restaurant, de la cour, dont les pavés ont été empilés et stockés, en vue d'un réemploi. L'entreposage sur place de la terre végétale de qualité, retirée du trou, s'inscrit, par ailleurs, dans une logique économique et environnementale. Conséquence d'une décision prise sur place lors d'une réunion de chantier, le déplacement de canalisations projetées a permis de renoncer à l'abattage de trois arbres majeurs de moins que prévu (le grand cèdre étant sauvé, quant à lui, des haches des bûcherons, par son classement).

## **9. Economies d'énergie**

Nous apprenons néanmoins qu'un gros préavis supplémentaire devra être déposé pour les réaménagements extérieurs compte tenu de l'importance de la surface. Nous voyons les gros tuyaux du système de ventilation, construit selon le principe dit du "puits canadien". Enfoui dans le sol, à une profondeur garantissant une température plus ou moins stable, de 8 à 12 degrés été comme hiver, l'air extérieur qu'on y fait circuler, permettra, selon M. Eric Züger, "de se passer d'une climatisation complexe et gourmand en énergie". Le sol sera utilisé, de même, pour la mise en place de la géothermie, avec des sondes enfoncées à 12 m de profondeur (chauffage et eau sanitaire), le dispositif étant complété par l'installation, en toiture, de capteurs photovoltaïques, "avec une marge plus importante que les 20% de consommation correspondant aux exigences légales" souligne M. E. Züger.

## **10. Organisation du chantier et mesures anti-COVID**

En marge, nous nous sommes penchés sur l'organisation du chantier, sous l'angle des mesures anti-COVID. Le jour où nous étions présents, une vingtaine de personnes, chiffre fluctuant, représentant divers corps de métiers, y travaillait. Entamés, selon planification, au début des vacances scolaires d'automne, les travaux ont été stoppés, comme pour l'essentiel des activités, le 16 mars, pour redémarrer après Pâques. M. E. Züger et Mme A. Paltani-Baumann ont insisté sur la nécessité, pour la commune, en tant que maître d'œuvre, "de respecter de manière totalement exemplaire les réglementations sanitaires" (d'autres chantiers, comme la Gare, se sont poursuivis, en revanche, durant la phase de semi-confinement). Laurent Métrailler est formel : "il est relativement facile de respecter les distances de sécurité en espace aéré. La difficulté est plus grande en milieu fermé et étroit". A noter que le site a fait l'objet, de contrôles répétés de la part du syndicat, de la SUVA et de la PRM.

Des exemples illustrent l'attention portée à la prévention de l'épidémie. En lieu et place des édicules de chantier ordinaires, on a opté pour des toilettes dotées d'eau chaude pour l'hygiène des mains. Le double bloc-cantine permet de limiter le nombre et d'assurer la distanciation lors des pauses. Nous le testons lors d'un apéritif. Détail à signaler, un remblai de terre, proche des baraquements et aménagé en potager offre aux ouvriers la possibilité de disposer de légumes frais, plants de salades et de tomates entre autres.

#### **11. Examen et suivi des vœux en suspens**

Un dernier contact, le 9 juin, avec le Municipal et la cheffe de service, à l'hôtel de ville, a été consacré à l'examen des vœux en suspens, passés en revue ci-dessous, avec la réponse de la Municipalité, figurant dans le rapport de gestion, et les éventuels compléments d'informations de la sous-commission (italique).

**Vœu N° 4 – 2009** : Que la Municipalité fasse le nécessaire pour offrir à la réception et à la direction du théâtre de Beausobre des locaux adaptés.

##### Réponse de la Municipalité :

Ce projet a été annoncé comme une étape à venir dans le préavis No 46/10.08. L'étude est en cours. La Municipalité accepte ce vœu.

##### État situation 2019 :

Le crédit de construction a été octroyé par le Conseil communal en date du 4 septembre 2019. Le chantier démarre en février 2020.

*Le délai d'achèvement de ces locaux est reporté à l'automne 2021, pour cause de COVID, comme l'extension du COV, et février 2021 pour la salle de spectacles et, entre octobre et la fin de l'année 2021 pour les foyers.*

##### Proposition de la Commission de gestion

La Commission de gestion propose de laisser ce vœu en suspens jusqu'à sa réalisation.

**Vœu N° 11 - 2009** : Que la Municipalité étudie la possibilité de faire un terrain multisports sur le terrain de la Vogéaz.

##### Réponse de la Municipalité :

Des réflexions sont déjà en cours pour équiper ce secteur de ville en relation avec La Longeraie. La Municipalité accepte ce vœu.

État situation 2019 : le projet d'installations sportives de plein air sur Prairie Nord a été finalisé. Il sera déposé à l'enquête publique courant 2020.

*Le projet pour la Vogéaz est en cours de préparation. Dans le cas de Prairie Nord, en face de la patinoire, le dossier est prêt à être mis à l'enquête, dans le courant 2020, probablement le semestre prochain, sans plus de précisions.*

##### Proposition de la Commission de gestion :

La Commission de gestion propose de laisser ce vœu en suspens jusqu'à sa réalisation.

**Vœu N° 26 - 2012** : Que la Municipalité mette tout en œuvre pour que les places à vélos prévues à la résidence Les Charpentiers et Rue Centrale 19-21-23 soient créées, à savoir 20 places en cour intérieure et 14 en terrasse Rue des Charpentiers.

##### Réponse de la Municipalité :

La Municipalité suit attentivement ce dossier. La Municipalité accepte ce vœu.

##### Etat situation 2019 :

Le traitement judiciaire n'est pas terminé.

*A la date de la rencontre de la sous-commission avec le Municipal et la cheffe de service URB, ce véritable "serpent de mer" est toujours bloqué par une procédure judiciaire devant le Tribunal cantonal, sans aucune nouvelle de cette instance de recours.*

*Pour rappel, deux enquêtes publiques, en 2008, débouchant notamment sur l'opposition de l'association Pro Vélo, quant à la dotation jugée insuffisante des places de stationnement pour deux-roues, constituent la genèse de ce dossier épineux. Si le permis de construire est octroyé en 2011, on n'en est, de loin pas à la fin de l'histoire. Après divers épisodes de négociations avec le promoteur, puis une sommation de la Municipalité, l'affaire échoue devant les tribunaux. A suivre...*

Proposition de la Commission de gestion :

La Commission de gestion propose de laisser ce vœu en suspens jusqu'à sa réalisation.

**Vœu N° 17 - 2015 :** Que la Municipalité propose des solutions concrètes afin d'offrir un meilleur accès au lac pour les baigneurs.

Réponse de la Municipalité :

Ce point est déjà à l'étude et la Municipalité accepte ce vœu.

État situation 2019 :

Le projet de plage publique avance. L'étude de quais a été en cours. Une première phase est terminée. Les résultats seront présentés en 2020.

*Le projet de plage publique avance. L'étude des quais a été en cours. Une première phase est terminée. Les résultats seront présentés en 2020.*

*Le Parc des Sports est appelé à accueillir la plage publique. Sans surprise, tout comme celle des autres aménagements prévus au Parc des Sports, la réalisation de ce volet du projet est reportée à des jours meilleurs, en l'attente des résultats du futur référendum sur le PPA.*

Proposition de la Commission de gestion :

La Commission de gestion propose de laisser ce vœu en suspens jusqu'à sa réalisation.

**Vœu N° 20 - 2016 :** Que la Municipalité privilégie les dessertes des transports publics lors de la construction des nouveaux quartiers.

Réponse de la Municipalité :

Lors de la planification des nouveaux quartiers, la desserte en transports publics est systématiquement étudiée. La Municipalité accepte ce vœu.

État situation 2019 :

La révision du PGA et le Plan directeur des mobilités comprenant un volet mobilités ont été menés conjointement. Les études de mises en œuvre de la priorisation des transports publics se poursuivent. *Nous prenons acte positivement de cette politique à l'égard des nouveaux quartiers, attestée par la planification à l'horizon 2030, élaborée par les MBC-TPM, en concertation avec les communes, mais attirons néanmoins l'attention de la Municipalité sur la nécessité de ne pas négliger les anciens. Nous revenons sur l'exemple de la Grosse-Pierre, une grosse agglomération humaine, amputée définitivement d'une partie de sa desserte (suppression de la halte Rossignol, juste au-dessous de l'hôpital). Cet état de fait ayant été abordé dans le corps du rapport, nous n'y revenons pas ici en détail.*

Proposition de la Commission de gestion :

La commission de gestion propose de laisser ce vœu en suspens jusqu'à sa réalisation.

**Vœu N° 13 - 2018 :** Que la Municipalité permette dès le printemps 2020 le cheminement est-ouest prévu pour piétons et vélos, cheminement dont le tracé est déjà inscrit sur les cartes existantes et aboutissant à la hauteur du parking de la patinoire.

Réponse de la Municipalité :

La Municipalité accepte ce vœu. Un projet est en cours d'élaboration. Un chemin est prévu dès l'automne 2019.

État situation 2019 :

Tout est mis en œuvre pour que le chemin puisse être utilisé dès le printemps 2020.

*Traversant la parcelle de La Prairie, ce cheminement n'est pas encore achevé. En cause : le ralentissement dû au COVID. Une visite sur place, le 20 juin, date de rédaction du rapport de sous-commission, nous permet de constater que le chemin reste, en effet, en chantier et pas en état, dès lors, d'être utilisé par le public. A suivre...*

Proposition de la Commission de gestion :

La Commission de gestion propose de laisser ce vœu en suspens jusqu'à sa réalisation.

**Vœu N° 14 - 2018 :** Que la Municipalité mette en place une signalétique indiquant les diverses toilettes publiques vers l'Église, la Place Saint-Louis, le Casino et ailleurs.

Réponse de la Municipalité :

La Municipalité accepte ce vœu.

État situation 2019 :

Afin de ne pas multiplier les différents panneaux, un projet global de signalétique urbain est à l'étude. *Aucun élément supplémentaire à signaler. En fait, explique Mme A. Paltani-Baumann, "nous attendons, le retour à des conditions normales d'effectifs pour aller de l'avant. Si le dossier est prêt, la mise en œuvre est encore à discuter".*

Proposition de la Commission de gestion :

La Commission de gestion propose de laisser ce vœu en suspens jusqu'à sa réalisation.

**Vœu N° 15 - 2018 :** Que la Municipalité étudie la mise en place d'une signalétique pour que les visiteurs repèrent plus facilement les endroits stratégiques (gare, Parc de l'Indépendance, Office du tourisme, théâtres, musées, etc).

Réponse de la Municipalité :

La Municipalité accepte ce vœu. Un projet répondant à ce vœu est en cours d'élaboration.

État situation 2019 :

Afin de ne pas multiplier les différents panneaux, un projet global de signalétique urbaine est à l'étude. *Aucun élément supplémentaire à signaler. Même explication que ci-dessus.*

Proposition de la Commission de gestion

La Commission de gestion propose de laisser ce vœu en suspens jusqu'à sa réalisation.

## 12. Conclusion

Les deux commissaires URB ont reçu un excellent accueil de la part du municipal et de sa cheffe de service. Nous leur adressons nos remerciements. 2019, avons-nous pu constater, a été une année marquée par l'avancement de certains projets, avant leur blocage brutal : ainsi l'aboutissement, riche d'espoir, du PPA Parc des Sports et du PGA, tous deux de retour à Morges, après leur passage dans les services cantonaux compétents, le couronnement attendu de très longues années d'études, constat qui, en matière d'urbanisme, n'a rien d'exceptionnel. A titre d'exemple, deux décennies se sont écoulées entre les réflexions initiales et le premier coup de pelle sur le chantier Morges-Gare-Sud. La concrétisation du PPA Parc des Sports et du PGA se voit toutefois reportée, respectivement par un référendum et par une procédure d'enquête qui a suscité des myriades d'oppositions. Notre travail nous a permis aussi de nous rendre compte que les réflexions urbanistiques impliquent souvent plusieurs dicastères municipaux simultanément (Beausobre), quand ce ne sont pas des partenaires extérieurs, comme les MBC, et, bien sûr, l'Etat. S'ajoutant à une situation déjà difficile, l'irruption de circonstances inédites et imprévisibles (COVID-19) n'a, hélas, pas amélioré les choses pour la direction URB, victime en 2019, d'un affaiblissement drastique de ses effectifs. Lequel a contraint les collaborateurs/trices restants/tes à un lourd surcroît de travail. Qu'ils et elles en soient également félicités/ées.

Pour la Commission de gestion  
Le président

Pour la sous-commission URB  
Le président

Yvan Christinet

Marc Tissot

### Rappel des vœux 2019

**Vœu N° 12 - 2019** : Que la Municipalité recherche une solution pour assurer la pérennité des jardins familiaux de Chanel, en déplaçant les 42 parcelles supprimées en divers endroits, par exemple, pour partie, à la Gracieuse, la Vogéaz, la Longeraie ou autre.

**Vœu N° 13 - 2019** : Que la Municipalité étudie la possibilité d'offrir un véritable arrêt de bus, doté d'un banc et d'un couvert, à la population du quartier de la Grosse-Pierre, sur la ligne 704, direction centre-ville, en réutilisant éventuellement le mobilier urbain de l'arrêt désaffecté, voisin de la cabine téléphonique.